



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La Municipalité du village de Val-David prend les mesures nécessaires pour freiner la propagation du COVID-19

Val-David, 13 mars 2020

Suite au point de presse hier du premier ministre François Legault annonçant des directives pour freiner la propagation du COVID-19, la Municipalité du village de Val-David a décidé d'agir de façon responsable.

Bien que le risque de contracter le coronavirus (COVID-19) au Québec demeure faible, la réduction des contacts humains demeure la seule réponse efficace pour abaisser la courbe de contagion potentielle et la garder en deçà de la capacité de notre système de santé à répondre efficacement à la situation.

« En tant qu'organisme public, nous avons la responsabilité de considérer le bien-être de tout le monde et nous devons faire preuve de solidarité pour protéger les personnes vulnérables. Il ne faut ni avoir peur, ni paniquer : nous agissons pour prévenir et empêcher la crise », a précisé la mairesse, Mme Kathy Poulin.

Tel que mentionné par le ministre, les organisations doivent annuler tous les rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes ou qui ne sont pas nécessaires, pour les 30 prochains jours. Pour aider à freiner la propagation du virus et ainsi protéger les personnes vulnérables la Municipalité met donc en place ces mesures préventives:

- **Fermeture de certains bâtiments municipaux**
 - La bibliothèque sera fermée jusqu'à mardi; nous vous reviendrons lundi avec une révision de la situation
 - La salle communautaire (église), incluant le sous-sol où se trouve la boutique les Abeilles
 - Le chalet Dion
 - Le Pavillon Maurice-Monty

- **Annulation d'événements**
 - Le Flow (soirée dansante) du 14 mars
 - Le souper de cabane du Club des Val-Heureux du 21 mars
 - La Fête des semences du 21 mars
 - Le dîner communautaire du 31 mars
 - Le Marché de Pâques du 11 avril

- **Annulation des activités de loisirs de la session en cours et de la session du printemps.**
Les citoyens déjà inscrits aux cours offerts par la Municipalité pour la session du printemps seront remboursés.

- **Maintien de l'ouverture des bâtiments municipaux suivants :**
 - La mairie, cependant, il est recommandé d'utiliser les services en ligne de la Municipalité afin de restreindre les allées et venues à la réception de la mairie et du Service loisirs et culture.
 - Le bureau d'accueil touristique
 - Le Parc régional Val-David – Val-Morin (secteur Dufresne)

Toutes personnes désirant obtenir de l'information sur la situation du COVID-19 au Québec sont invitées à visiter le site Web Quebec.ca/coronavirus. Nous rappelons qu'il est de notre responsabilité et qu'il est essentiel d'adopter les mesures d'hygiène recommandées par le gouvernement du Québec afin de contribuer à freiner ce fléau.

Merci pour votre collaboration!

-30-

Municipalité du village de Val-David
Service des communications
communications@valdavid.com